

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, si les députés d'en face viennent à nous, nous leur expliquerons de quoi il s'agit. J'allais dire que les organismes privés, les gens du pétrole et les amis du député de Calgary-Sud estimaient en juin 1974 que Syncrude coûterait 846 millions de dollars. Ce chiffre se fondait sur les prévisions des experts en qui le gouvernement et l'opposition ont tellement confiance. En décembre 1974, six mois plus tard, ce coût s'élevait à 2 milliards. Cette augmentation représente en six mois un taux d'inflation de 170 p. 100 ou un taux désaisonnalisé— nous aimons tellement parler de taux désaisonnalisés— de 340 p. 100. Ce taux d'inflation n'est pas mauvais du tout pour la libre entreprise, Exxon et tous les autres magnats.

En fin de semaine dernière, j'étais en Alberta où j'avais un entretien avec le président de la Fédération du travail. Au nom de son association, il a présenté un mémoire au premier ministre de l'Alberta, M. Lougheed. Il a parlé du bond incroyable qu'avaient fait les prix en six mois, passant de 846 millions à 2 milliards de dollars. Il m'a dit que le premier ministre (M. Lougheed) lui avait déclaré: «Ça c'était le prix pour décembre; maintenant il pourrait être de 2.2 milliards ou 2.3 milliards». Jusqu'où irons-nous?

Le gouvernement du Canada a engagé 300 millions de dollars ou plus de fonds publics en fonction d'un coût estimé à 2 milliards de dollars. Le coût du projet a augmenté de plus de 300 p. 100 en deux ans. Le gouvernement n'a pas fixé de limite; selon le ministre et le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien), il s'est engagé à dépenser 15 p. 100. D'ici 1978, le coût du projet pourrait dépasser 4 milliards. Combien le Trésor public devrait-il verser? Qu'est-ce que les agriculteurs et les travailleurs de ma région ou de Toronto ou encore de Sault-Saint-Marie ou d'autres régions du pays vont devoir payer pour ce pétrole? Il pourrait coûter encore plus cher que le pétrole brut du Venezuela ou du Moyen-Orient. Quels dividendes toucheront les Canadiens? Le gouvernement n'est pas majoritaire au conseil d'administration. Il n'est que minoritaire dans cette entreprise. Notre gouvernement s'est engagé envers les sociétés du pays, mais quels bénéfices a-t-il assurés aux Canadiens?

Le gouvernement n'a pas lui-même effectué d'études là-dessus, sur lesquelles il puisse se fonder. Les ministres disent: «D'ici quelques jours, nous examinerons les études entreprises par le gouvernement de l'Alberta et nous serons mieux renseignés sur Syncrude». Mais ils se sont déjà engagés. Les dirigeants de Syncrude ignorent combien coûtera l'usine. Ils n'en ont pas la moindre idée; ils n'ont pas la moindre idée des dividendes que toucheront les Canadiens en retour des fonds qu'ils avancent. Une telle situation condamne sérieusement les politiques ministérielles. Les ressources de notre pays doivent être un bien public. Elles appartiennent ni à Exxon ni à Inco ni à la Gulf Oil mais aux Canadiens et devraient être exploitées pour et par les Canadiens. Puisque la chose est possible au Mexique, en Iran et dans d'autres petits États, elle devrait l'être au Canada.

M. Bawden: Mais prônez-vous le socialisme pour le pays?

M. Nystrom: Notre parti croit au socialisme démocratique. C'est ce que de plus en plus de Canadiens désirent. Ils veulent que nos ressources soient exploitées comme un bien public. Beaucoup de ministres libéraux se disent de cet avis lorsqu'ils nous parlent en privé. Pourquoi ne disent-ils pas tout haut ce qu'ils pensent au cabinet? Pourquoi n'ont-ils pas le courage de leurs opinions? Les Canadiens veulent que les ressources de leur pays soient exploitées par la collectivité et non par des entreprises privées,

Droit fiscal

étant donné surtout qu'un grand nombre de nos ressources appartiennent à des étrangers et sont régies par eux.

Les gens se demandent d'où viendra l'argent si le gouvernement exploite nos ressources. D'où viendra l'argent si Exxon et Gulf et Cities Service exploitent les sables bitumineux? Une bonne partie sera empruntée aux banques canadiennes. Que feront ces compagnies des bénéfices qu'elles retireront de la vente de ce pétrole aux consommateurs canadiens? On trouvera bien de l'argent, de toute façon, pour exploiter les sables bitumineux, mais ce sera toujours notre argent et nous achèterons des compagnies pétrolières un produit dont nous aurons financé le développement. Mais ces compagnies vont investir leurs bénéfices dans la mer du Nord ou peut-être dans les schistes bitumineux du Colorado. Le gouvernement est tout aussi capable d'exploiter cette ressource que l'était le gouvernement conservateur pour réaliser l'aménagement hydro-électrique en Ontario et le gouvernement du crédit social pour réaliser les aménagements hydrauliques en Colombie-Britannique. Notre gaz et notre pétrole devraient être considérés comme des biens publics et mis à la disposition des Canadiens au plus bas coût possible. Si nous exploitons nos ressources nous-mêmes, nous saurons en assurer la conservation, car elles seront exploitées pour les Canadiens et non pour permettre à Exxon ou à quelque autre entreprise de réaliser des bénéfices. Nous pouvons le faire. On l'a fait dans presque tous les autres pays, et s'ils en ont été capables, nous aussi devons l'être.

Permettez-moi de dire, pour la gouverne du député de Nipissing (M. Blais), au cas où il ne le saurait pas, que ce bill traite aussi de la non-déductibilité des redevances. Le premier ministre (M. Trudeau) a rompu sans consultation avec les provinces l'accord qu'il avait passé avec les premiers ministres des provinces, en revenant sur la déductibilité des redevances.

● (1620)

M. Blais: Monsieur l'Orateur je pose la question de privilège. J'aimerais simplement signaler que je représente la circonscription de Nipissing. Je voudrais aussi faire remarquer que le discours que fait actuellement le député est en gros le même que celui qu'il a fait à l'occasion du débat sur le bill C-32, débat dont les conclusions s'appliquent au discours qu'il fait en ce moment.

M. l'Orateur adjoint: Je prie le député de poser sa question de privilège. Sans quoi je vais être obligé de demander au député de continuer son exposé.

Une voix: Vous n'avez pas encore fait assez de gaffes aujourd'hui?

M. Blais: J'entends des remarques dans le poulailler. J'ai fait un discours sur le bill C-32 où je réfutais la plupart des arguments que le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) est en train de développer. Je m'exprimais alors au nom de mes commettants. Je défie tout député du Nouveau parti démocratique d'en faire autant que moi à cet égard.

M. l'Orateur adjoint: Je comprends partiellement la réaction du député, mais je suis certain qu'il ne voudrait pas perdre le temps précieux de la Chambre en remarques, commentaires, et points de désaccord, toutes choses pour lesquelles il pourra prendre la parole en temps utile. J'estime que le député ne devrait pas se prévaloir de questions de privilège ou de rappels au Règlement pour empêcher le député de Yorkton-Melville (M. Nystrom) de terminer ses remarques.